

MOTION AU SUJET DU DÉSINVESTISSEMENT POUR LE GÉNOCIDE 2025-09-29

Soumis le : 2025-09-29

Soumis à : L'Assemblée générale de l'AÉUM **Document no.:** GA-PUB-MOT-2025-09-29-001

Proposé par : Sumayya Kheireddine

**Statut
actuel:**

- POUR APPROBATION
- APPROUVÉE
- REPORTÉE
- ENGAGÉE
- NON APPROUVÉE

Appuyé par: Amrit Duggal

Question

Cette motion soulève la question d'une grève de solidarité d'une journée à l'Université McGill pour soutenir le désinvestissement des manufactures d'armes qui sont impliquées dans le génocide commis par Israël en Palestine. Après deux ans de ce génocide continu, les étudiant·es demandent à McGill de se désinvestir des corporations qui soutiennent les activités militaires à Gaza, et de mettre fin à ces relations institutionnelles avec des entités complices.

Contexte et justification

Cette motion fait suite à l'importante mobilisation étudiante contre les investissements de McGill dans des entreprises liées aux actions militaires à Gaza, y compris, mais sans s'y limiter, Lockheed Martin, Airbus, Textron, BAE Systems, Safran et Thales. Si on se fie aux récentes manifestations étudiantes, aux référendums et aux politiques de soutien, il est évident qu'il y a un désir largement répandu que McGill se désinvestisse de ces compagnies et coupe les ponts avec toutes les entités accusées de soutenir les violations des droits de la personne. Cette motion s'aligne aussi avec des précédents à McGill tels que le désinvestissement éthique en 2023 (pour les compagnies d'énergie fossile). De plus, cette motion reflète la hausse des mesures de sécurité et de la présence policière sur le campus, ce qui, selon la communauté étudiante, enfreint leur droit de manifester et de s'organiser.

Extrait de la Politique de l'AÉUM sur les technologies militaires nocives (2024-2029)

La politique actuelle sur les technologies militaires nocives exige que l'AÉUM « milite pour que l'Université McGill cesse les recherches dans les domaines militaires dangereux, cesse de financer des organisations de technologies militaires nocives, ou cesse toute autre connexion avec le complexe militaro-industriel » (7) La politique identifie clairement Airbus, Safran, Lockheed Martin, Thales et BAE Systems comme étant des entreprises fabricantes d'armes et fournissant des services militaires desquelles McGill se doit de désinvestir (11). Cette motion demande à McGill de remplir ses obligations vis-à-vis de cette politique et se désinvestisse de ces mêmes entreprises, ainsi que d'autres dont les revenus proviennent en partie de la guerre d'Israël contre Gaza.

Extrait de la Politique de l'AÉUM de désinvestissement pour les droits de la personne (2021-2026)

Cette motion correspond à la responsabilité incomptante aux bureaux de la Présidence, de la Vice-présidence (Affaires extérieures) et de la Vice-présidence (Affaires universitaires) de plaider à ce que l'Université McGill arrête ses investissements (ou refuse d'en faire) et mette fin à ses autres relations avec les compagnies qui sont impliquées dans des violations des droits de la personne, y compris ReMax, OshKosh Corporation, etc.

Extrait de la Politique de l'AÉUM contre le génocide en Palestine (2025-2028)

Cette motion s'accorde à la Politique existante contre le génocide en Palestine, qui demande à l'Université McGill « de couper les ponts immédiatement avec les corporations, les institutions ou les individus complices dans le génocide, le colonialisme, l'apartheid, ou le nettoyage ethnique envers le peuple palestinien ».

**Harmonisation
avec
la mission**

Cette motion s'inscrit dans la mission qu'a l'AÉUM de défendre les droits de la personne, la justice sociale et l'équité sur le campus, comme l'indiquent les deux politiques mentionnées plus haut. Avec un appel à la grève, cette motion cherche à se servir de la démocratie étudiante pour militer pour le désinvestissement et pour défendre le militantisme étudiant, tout en

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



promouvant un environnement sûr et inclusif qui honore la liberté d'expression et les engagements éthiques.

Consultations terminées

Il y a eu des consultations entre le président de l'AÉUM (Dymetri Taylor), l'avocate interne, ainsi que les membres des campagnes politiques de l'AÉUM sous le portfolio des Affaires externes.

On a aussi eu des consultations avec les membres du comité de la « Grève pour la libération de la Palestine » lors de la soumission de la motion. Il y a aussi eu des discussions sur des considérations légales pour ladite motion. Lorsque possible, cette motion tente de faire miroir au langage de la libération palestinienne dans l'espoir d'alléger le fardeau du processus de révision légale.

Facteurs de risque et répercussions sur les ressources

Il risque d'y avoir un manque de mobilisation urgente et nécessaire contre les entreprises complices de crimes de guerre ou de nettoyage ethnique selon la CPI, la CMI et la majorité des organismes de défense des droits de la personne.

En cas de grève, la coordination et le soutien de l'AÉUM seront impératifs pour protéger la communauté étudiante de représailles venant du corps professoral et de l'administration. Comme indiqué dans l'annexe A, l'AÉUM devra informer le corps étudiant de son droit de manifester. L'Association devra prendre des mesures pour désamorcer les actes de violence de la police et des services de sécurité.

S'il y a des étudiant·es qui font du piquetage et que cela cause des risques, la motion veut mettre au clair que les activités qu'elle n'endosse pas explicitement n'incombent pas à l'AÉUM ou à ses constituant·es. L'AÉUM soutient le droit de faire la grève telle que le définissent les lois fédérales et provinciales.

**Incidence de la
décision
et prochaines
étapes**

Si elle est approuvée à l'Assemblée générale, la motion sera soumise à un processus de ratification en ligne avec un quorum d'au moins 10% des constituant·es. Le formulaire de vote sera envoyé dans un courriel adressé aux membres. Le vote en ligne va durer 72 heures. La ratification sera considérée comme réussie si la motion est votée avec une majorité relative, avec une participation d'un minimum de 10% des membres de l'AÉUM. Suivant la ratification du vote, le comité d'administration doit aussi ratifier la motion.

**Motion ou
résolution
d'approbation**

Qu'il soit résolu que le corps étudiant de l'AÉUM adopte la politique de grève telle que décrite dans l'Appendix A pour une grève d'un jour qui aura lieu le 7 octobre 2025.

Après l'Assemblée générale, qu'il soit résolu que le Conseil d'administration se retrouve le plus tôt possible pour trouver une date d'urgence et ratifier la motion, en attendant les résultats de la ratification en ligne par le corps étudiant.

Résultats du vote

En faveur	(544)
Opposés	(5)
Abstentions	(13)

Appendix A : Grève pour le désinvestissement pour le génocide

(7 octobre 2025)

Table des matières

Préambule	5
Contexte	6
Précédents à McGill	6
Avec la démocratie étudiante	7
Pourquoi faire la grève?	7
Le rôle de l'AÉUM	8
Appel à la grève	8

Préambule

Les étudiant·es de l'Université McGill font appel à un jour de grève le 7 octobre 2025. Cet appel à l'action est en réponse à deux ans de génocide à Gaza.

Depuis le 7 octobre 2023, les membres de la communauté étudiante de McGill manifestent constamment contre les investissements financiers de McGill dans des compagnies qui profitent de la guerre en Israël. **Entre autres, il s'agit ici de compagnies telles que Lockheed Martin, Airbus, Textron, BAE Systems, Safran et Thales.**

Nous demandons donc à notre communauté étudiante de faire une grève le 7 octobre pour réitérer nos demandes et notre engagement envers le désinvestissement, et de reconnaître la résilience et la ténacité du peuple palestinien. En rappelant les principes de la [politique contre les technologies militaires nocives](#) et la [politique de désinvestissement pour les droits de la personne](#), et la [politique](#)

contre le génocide en Palestine, nous demandons à ce que notre Université se désinvestisse des compagnies qui sont impliquées dans la production et la vente d'armes et de technologie militaire nocives liées au génocide et à l'occupation.

Contexte

McGill investit près de 15 millions de dollars de son fonds de dotation dans des compagnies qui sont liées à la continuation de la guerre d'Israël envers Gaza. Nous visons notamment des manufacturiers d'armes et de technologies militaires tels que Lockheed Martin (\$677,913), Airbus Aerospace (\$797,554), Thales Group (\$1,250,682), Bae Systems PLC (\$1,499,152), Safran Group (\$1,351,613), et Textron Inc (\$935,067). Pour nommer un exemple de l'impact horrifiant qu'ont ces compagnies, il faut savoir que Lockheed Martin manufacture les missiles Hellfire 9X, qui sont ensuite vendus à l'IDF (les Forces armées israéliennes), puis utilisés en terre de Gaza, notamment lors du massacre de l'hôpital Al Shifa.

La situation à Gaza atteint un point critique. Plus de 64 000 personnes en Palestine et plus de 19 000 enfants ont été tués lors des attaques israéliennes dévastatrices sur la Bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023 (il s'agit d'estimations prudentes venant du ministère de la Santé de Gaza). Si on inclut d'autres facteurs, tels que les famines imposées et le manque de ressources médicales, des journaux comme Le Lancet estiment que le nombre actuel des personnes palestiniennes tuées se rapproche plutôt de 186 000. Ce rapport est daté, donc le chiffre est probablement beaucoup plus élevé. Dans les derniers mois, l'armée israélienne a aggravé la situation en causant une famine et des massacres opérés par les mercenaires des États-Unis. Depuis le 1er septembre, la ville de Gaza est sujette à des bombardements incessants y compris les bâtiments, les hôpitaux, et les tentes. Il y a des blocs résidentiels complètement détruits. Cette intensification de la violence semble préparer une invasion. Le Cabinet de sécurité israélienne a donné l'ordre de déplacer la population de Gaza d'ici le 7 octobre, soit plus d'un million de personnes.

Précédents à McGill

Au sein de l'administration de McGill

L'Université McGill a participé au mouvement de désinvestissement lors de l'Apartheid en Afrique du Sud des années 1980. Dans la même veine, l'Université s'est engagée à se désinvestir des énergies fossiles en 2023. En toute évidence, il est possible de se rendre au désinvestissement grâce à l'action soutenue de la communauté étudiante

Au sein de l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM)

En mai 2024, l'AÉUM a ratifié une [politique sur les technologies militaires nocives](#). Au sein de cette dernière, les articles 5.2.1 et 5.2.2 soulignent le mandat constitutionnel de soutien envers les campagnes étudiantes contre les technologies militaires et contre la présence de la police sur campus. Il y a des précédents pour ce type de demande dans le Moratorium de l'AÉUM, en particulier en ce qui concerne des questions de référendum pour des frais ancillaires jusqu'à ce que McGill se désinvestisse des compagnies qui font affaire avec de la technologie militaire nocive. L'AÉUM maintient le mandat de sa [Constitution](#) qui cite que l'Association « s'engage à faire preuve de leadership pour tout ce qui a trait aux droits de la personne et à la justice sociale ».

Avec la démocratie étudiante

Durant le semestre d'automne 2023, les étudiant·es ont voté en faveur de la [politique](#) contre le génocide en Palestine. Cette politique a été affirmée par la [cour d'appel](#).

En avril 2025, les constituant·es de McGill ont adopté [de manière démocratique](#) la [motion](#) au sujet de la grève en soutien de la libération de la Palestine du 2 au 4 octobre 2025.

Ensemble, ces politiques et ces votes démontrent que la population étudiante de McGill soutient le désinvestissement.

Pourquoi faire la grève?

- La Constitution de l'AÉUM¹ et ses Règlements internes de la gouvernance² protègent le droit de la communauté étudiante à faire appel à une grève de masse et soulignent l'importance démocratique de telles mesures en tant qu'outils politiques. De plus, le droit de faire la grève est inscrit dans la Charte canadienne des droits et libertés et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
- Il y a une longue et puissante histoire de grèves étudiantes à Montréal. Notamment, plus de 310 000 membres de la communauté étudiante partout Québec ont participé lors des grèves

¹ 13.7. Assemblée générale de grève : Il peut y avoir un appel d'Assemblée générale de grève pour considérer des sujets qui ont trait à une grève à l'Association. Le quorum pour une telle résolution doit être de 500 membres de la communauté étudiante de l'AÉUM.

² 9.2. Quorum : Le quorum pour une AG de grève doit être 500 membres, ce qui s'applique uniquement à la motion de grève et non à d'autres items dans l'agenda.

contre la hausse des frais de scolarité en 2012. Il y a aussi eu de courtes [grèves étudiantes](#) dans les facultés de McGill en 2015, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2023, et plus récemment en avril 2025.

- Une grève étudiante est un outil politique puissant qui est souvent utilisé pour sensibiliser et pour soutenir de grands mouvements lorsque les avenues institutionnelles habituelles ne sont pas disponibles ou pratiques. Cependant, une grève étudiante ne crée pas de pression matérielle sur l'Université de la même manière que le ferait une grève de travail. Pour cette raison, les grèves étudiantes sont souvent courtes, symboliques et servent à intervenir au sein de campagnes politiques plus vastes.

Le rôle de l'AÉUM

- En envoyant des courriels et en se servant de ses comptes de réseaux sociaux, l'AÉUM doit communiquer des informations au sujet de la grève, ses intentions, et les demandes à tous les membres, en renforçant l'importance démocratique de s'y adhérer et en fournissant des ressources qui soulignent en quoi il s'agit d'un droit.
- En envoyant des courriels, l'AÉUM doit communiquer des informations au sujet de la grève, ses intentions, et les demandes à toutes les facultés et aux associations étudiantes, en leur demandant d'appuyer et de maintenir la grève.
- L'AÉUM doit communiquer des informations au sujet de la grève, ses intentions, et les demandes à l'administration de McGill.

Appel à la grève

Pour les raisons énoncées plus haut, nous lançons un appel à la grève étudiante pour une seule journée, le 7 octobre 2025, avec les demandes suivantes :

1. Nous exigeons que l'Université se désinvestisse de tous ses portefeuilles d'actions dans toutes les entreprises impliquées dans la production et la vente d'armes et de technologies militaires liées au génocide et à l'occupation, telles que définies par les normes du droit international, la CIJ et les organismes de défense des droits de la personne reconnus telles qu'Amnesty

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



International. Ces entreprises, entre autres, sont Lockheed Martin, Airbus, Textron, BAE Systems, Safran et Thales.

2. Nous exigeons la fin immédiate de tout partenariat de recherche ou de toute relation financière entre McGill et lesdites compagnies.
3. Nous exigeons que notre université cesse immédiatement toute procédure disciplinaire et tout tribunal politique à l'encontre des membres de la communauté étudiante impliqués dans l'organisation populaire, le militantisme politique et les manifestations. Nous exigeons également que McGill accorde une amnistie à tous les membres du corps étudiant qui décident de manifester à partir de maintenant.